

## Lettre ouverte à la Présidence de la Commission européenne



### COORDINATION BRUSSELS-EUROPE COORDINATIE

Vereniging Leopoldswijk (AQL)	(AQL) Association du quartier Léopold
Wijkcomité Brussel Noord-Oost (GAQ)	(GAQ) Groupe d'Animation Quartier Nord-Est
<i>Ondersteund door</i>	<i>soutenus par</i>
Atelier de Recherche et d'Action Urbaine (ARAU)	(ARAU) Atelier de Recherche et d'Action Urbaine
Inter-Environnement Bruxelles (IEB)	(IEB) Inter-environnement Bruxelles
Stadsbeweging voor Brussel (BRAL)	(BRAL) Mouvement Urbain pour Bruxelles

Bruxelles, le 02/03/21 Lettre ouverte  
Présidence de la Commission européenne  
Madame Ursula von der Leyen  
Présidente  
Madame la Présidente,

Notre Coordination rassemble les principales associations agissant dans le domaine de l'environnement urbain du Quartier européen et plus largement sur le territoire de la Région. A l'occasion de votre entrée en fonction, nous nous sommes adressés collectivement à vous et nous avons sollicité une rencontre qui, compte tenu des circonstances, n'a pas pu encore avoir lieu.

Depuis 60 ans désormais, au gré des besoins fluctuants des institutions européennes, nous vivons sous la coupe de plans de développement qui se succèdent et qui entraînent en permanence d'interminables chantiers. Mais cela ne s'est jamais traduit ni par une amélioration de l'environnement urbain, ni par une meilleure qualité du dialogue entre ces institutions et les habitant.e.s de Bruxelles. Dernier plan d'aménagement en date, le Projet Urbain Loi n'échappe pas à cette mauvaise habitude. La brutalité paysagère, environnementale et architecturale de la tour 'The One', réalisée sur cette base, le démontre. Sans compter que le socle réglementaire et juridique sur lequel il est bâti est particulièrement fragile. Nous rappelons à ce sujet :

- l'annulation par le Conseil d'État du Règlement Régional d'Urbanisme Zoné (RRUZ) de la rue de la Loi notamment sur la base d'une décision de la Cour de justice de l'Union européenne ;
- un permis d'urbanisme sur le point d'être annulé mais retiré la veille de l'audition y relative au Conseil d'État ;
- la délivrance le même jour d'un permis d'urbanisme accompagné d'un nombre inusité de dérogations au Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) qui est la règle commune de la Région ;
- le recours introduit contre ce permis qui pointe les nombreuses et indéfendables dérogations au RRU ;
- le Plan d'Aménagement Directeur (PAD) en préparation, probablement pour pallier les défauts du plan précédent et tenter d'autoriser a posteriori ce qui aura été déjà construit sans base légale.

Le carrousel réglementaire qui caractérise ce dossier traduit la difficulté d'avoir à concrétiser aujourd'hui un projet imaginé il y a plus de 15 ans à partir d'une représentation de la ville complètement dépassée. Pour y parvenir, il a fallu verrouiller le débat public en reformulant tout l'édifice réglementaire au prix d'une détérioration de la démocratie urbaine bruxelloise. Les institutions

européennes peuvent-elles continuer à s'installer à Bruxelles à ce prix ? Et pourtant, en juin 2020, vos services chargés de la gestion immobilière de la Commission ont passé contrat pour l'occupation de la tour The One et, qui plus est, viennent de conclure au mois de janvier un accord pour la réalisation du centre de conférence adjacent, alors qu'aucun cadre juridique ne permet à ce stade de le construire. Nous nous étonnons de la désinvolture contractuelle de vos services et des risques que cela pourrait faire courir en regard des responsabilités politiques de la Commission européenne ainsi qu'à l'image de cette institution à Bruxelles et bien au-delà de notre Région.

Crise du climat, crise sanitaire et crise de la gouvernance obligent, il nous semble indispensable d'aborder la présence des institutions européennes à Bruxelles sur d'autres bases que des besoins exprimés par des services techniques d'institutions européennes non coordonnées entre elles, besoins accompagnés par une autorité régionale trop contrainte par son souhait de vous accueillir à n'importe quel prix.

Comme nous l'avons proposé précédemment et compte tenu aussi des discussions en cours avec la Région, nous vous demandons à nouveau d'accepter de nous rencontrer pour échanger nos points de vue et imaginer ensemble un dialogue plus constructif avec le territoire bruxellois et les citoyen.ne.s européen.ne.s qui l'habitent, en vue d'une meilleure intégration de votre institution dans le tissu urbain.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à notre courrier, confiants en votre bonne volonté, nous vous prions d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

Au nom des membres de la Coordination, rejoints par le Comité Tervueren Montgomery et le Quartier des Arts Présidence AQL  
Marco Schmitt

**Dans la presse :**

<https://bx1.be/categories/news/des-riverains-alertent-la-commission-sur-la-deterioration-du-quartier-europeen/#.YEG8--j42Qg.mailto>